

Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds
NextGen Emerging Markets Fund

EMERGING MARKETS EQUITY TEAM

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet OPCVM présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extrafinanciers dans sa gestion.

Revue de Performance

Au cours du mois achevé le 31 Décembre 2025, la part A du fonds a enregistré une performance de 3,43% (nette de frais)¹, contre 3,48% pour son indice de référence.

L'allocation à Standard Bank en Afrique du Sud a contribué aux performances au cours du mois. Le titre a en effet surperformé grâce à la dynamique soutenue de ses bénéfices et à l'amélioration des tendances du crédit, sur fond de repli de l'inflation. La surpondération et la sélection des valeurs au Kazakhstan ont aussi eu une incidence positive, notamment la surpondération de Halyk Bank. L'établissement bancaire a annoncé des résultats financiers robustes pour le troisième trimestre, marqués par une rentabilité élevée, un écosystème numérique en plein essor (croissance solide des utilisateurs et des volumes de transaction), ainsi qu'une augmentation des dépôts et un niveau d'engagement accru des particuliers.

Le portefeuille a bénéficié de la sous-pondération et de la sélection des valeurs aux Philippines, notamment l'absence d'exposition à SM Investments et SM Prime et l'allocation à Century Pacific, alors que le marché a sous-performé l'indice large. La sélection des valeurs en Égypte a également porté ses fruits, grâce à la surpondération de COMI. La banque a surperformé grâce à l'amélioration du sentiment des investisseurs et à la poursuite des avancées dans les négociations de financement externe et les réformes du marché des changes.

Au Vietnam, les expositions à Mobile World Investment Corp. et à Binh Minh Plastics ont contribué aux performances. Ces gains ont cependant été effacés car l'intégration du pays dans la catégorie des « marchés émergents » de l'indice FTSE, les perspectives de réformes et la bonne liquidité du marché intérieur ont été éclipsés par l'engouement pour les poids lourds de l'indice Vingroup et Vinhomes. Notre absence d'exposition à ces deux valeurs a pesé sur la performance relative.

La surpondération du Bangladesh s'est également révélée défavorable en valeur relative du fait de nos expositions à BRAC Bank et Square Pharmaceuticals. BRAC Bank a souffert d'un ralentissement de la croissance des prêts et de pressions sur ses marges, tandis que Square Pharmaceuticals a sous-performé en raison de l'essoufflement de la dynamique des exportations et des craintes suscitées par l'évolution de la consommation intérieure.

La sous-pondération de la Roumanie s'est révélée pénalisante. Le marché actions roumain a en effet rebondi grâce à l'augmentation des financements européens et aux mesures de consolidation budgétaire proposées par le gouvernement. Les performances relatives ont également été affectées par la surpondération de Safaricom au Kenya, qui a souffert de pressions concurrentielles accrues sur le segment des transferts d'argent sur mobile et des inquiétudes concernant la réforme réglementaire susceptible de plafonner des frais de service.

Activité de Portefeuille

Nous avons initié une position sur l'entreprise croate d'ingénierie électrique, de transport et d'infrastructure Koncar afin de profiter de l'accélération de la modernisation du réseau et de la transition vers les énergies vertes en Europe. L'entreprise devrait bénéficier d'investissements massifs dans les infrastructures. En outre, nous pensons que la valorisation du titre reste intéressante grâce aux bonnes perspectives de croissance à long terme de Koncar.

Au Vietnam, nous avons renforcé nos positions dans Hoa Phat Group, Mobile World Investment, Techcombank et Binh Minh Plastics. Nous cherchons en effet à profiter de l'embellie progressive actuelle des facteurs macroéconomiques, notamment la rationalisation du fonctionnement du secteur public et l'assouplissement des exigences en matière de commerce extérieur. Toujours au Vietnam, nous avons cédé notre position sur Military Commercial Joint Stock Bank (MB Bank) pour financer des idées d'investissement à plus forte conviction.

En Roumanie, nous avons renforcé notre position sur Banca Transilvania. Nous pensons que le soutien des fonds de l'UE devrait encore accélérer la croissance du pays. Par ailleurs, nous avons cédé notre position sur TBC Bank en raison des incertitudes réglementaires élevées en Ouzbékistan. Compte tenu des restrictions imposées par la banque centrale sur l'activité de micro-prêts, la banque va devoir revoir ses priorités stratégiques, ce qui pourrait rendre son action volatile en 2026.

¹ Source :Morgan Stanley Investment Management Limited. Données au 31 Décembre 2025.

Stratégie et Perspectives

De nombreux marchés frontières et marchés émergents de petite taille restent selon nous résilients et permettent de s'exposer à des secteurs qui vont accélérer la croissance du produit intérieur brut (PIB), sous l'impulsion des réformes récemment adoptées et d'une demande intérieure dynamique. Nous pensons que nos analyses intégrées « top-down » et « bottom-up » demeurent essentielles pour identifier les investissements les plus attractifs sur ces marchés, qu'il s'agisse de titres individuels ou de bénéficiaires des tendances macroéconomiques.

Ces dernières années, les marchés actions les plus performants ont souvent bénéficié d'une réforme majeure. De l'Argentine à l'Égypte, l'évolution radicale des politiques de taux de change et monétaires ont provoqué des épisodes d'inflation ponctuels. De nombreux pays frontières et pays émergents de petite taille ont réduit leurs taux d'intérêt, ce qui a stimulé leurs marchés actions. Longtemps négligés, ces pays attirent désormais les investisseurs. Plusieurs d'entre eux sont sortis de périodes de tension économique et politique et entrent désormais dans des cycles macroéconomiques, politiques et de marché plus stables, ou semblent retrouver une certaine stabilité. La classe d'actifs offre une exposition unique aux pays qui ont une opportunité de convergence aux grands pays émergents, dont certains témoignent d'une volonté croissante de s'engager dans des réformes structurelles et une discipline budgétaire, et nous restons concentrés sur l'identification de ces « joyaux cachés ».

Nous continuons à surpondérer le **Kazakhstan**, où nous percevons encore des moteurs de forte croissance. Le pays a réussi à attirer les investissements de nombreux pays grâce à son positionnement géographique stratégique et à ses industries de matières premières. Ces flux d'investissement proviennent de pays qui se concurrencent entre eux, le Kazakhstan ayant réussi à équilibrer ses relations avec la Chine, la Russie et les pays occidentaux. Sur le plan structurel, le Kazakhstan bénéficie d'une forte croissance démographique, d'une production de pétrole accrue, de la dédollarisation (qui soutient les prix de l'or) et d'une augmentation de la logistique et du commerce dans la région. Compte tenu de la sensibilité du pays aux prix des matières premières, nous suivons de près les fluctuations de ces marchés et leurs implications sur le taux de change et, plus globalement, sur la conjoncture macroéconomique. Nous suivons également l'accélération de l'inflation du pays, qui semble soutenue par la forte demande intérieure, la hausse des prix alimentaires, la faiblesse de la devise et le déficit budgétaire. Nous pensons toutefois que la croissance pourrait bien résister malgré un durcissement potentiel de la politique monétaire sous l'effet des moteurs structurels de l'économie et de la vigueur de la demande intérieure.

Le marché reste largement négligé par les investisseurs malgré une croissance du PIB proche de 7,8 %, un gouvernement relativement stable, une géographie favorable et des ressources naturelles massives, en particulier l'uranium, qui est essentiel aux centres de données. Au Kazakhstan, nous sommes exposés à des valeurs financières que nous estimons bien gérées, ainsi qu'au premier producteur d'uranium au monde, dont les coûts de production sont les plus bas au monde. L'appréciation des prix de l'uranium cette année s'explique par des politiques gouvernementales plus favorables à l'énergie nucléaire à l'échelle mondiale et par les tensions sur les marchés de l'électricité, sous l'effet de la demande croissante des centres de données dédiés à l'intelligence artificielle (IA). À plus long terme, nous pensons que l'énergie nucléaire jouera un rôle plus important dans la transition énergétique, car elle constitue une source d'énergie de base fiable et respectueuse de l'environnement.

Nous sommes optimistes à l'égard de l'**Égypte**. Nous pensons que l'économie égyptienne est en bonne passe pour enregistrer une amélioration de ses soldes extérieurs, de sa croissance et de ses conditions financières, et les flux d'investissement s'en ressentent déjà. Après les dévaluations marquées de la devise et ses épisodes de volatilité, la banque centrale égyptienne a nettement relevé ses taux pour juguler l'inflation. Sur le plan extérieur, les données relatives à la balance des paiements semblent s'améliorer grâce à l'augmentation des envois de fonds, du tourisme et des exportations hors produits pétroliers. Nous surveillons de près les principaux risques, notamment la géopolitique, les prix des matières premières et le changement de cap des politiques intérieures. Malgré sa surperformance récente, nous pensons que les cours de bourse du marché égyptien vont probablement s'inscrire en hausse dans un contexte de baisse des rendements sous l'impulsion de la politique de la banque centrale. C'est pourquoi nous sommes positionnés sur les grandes sociétés financières du pays.

Certains secteurs d'activité profitent déjà de l'embellie de la situation macroéconomique de l'**Argentine**. Selon nous, grâce à l'ajustement récent du taux de change, à la reconstitution des réserves grâce au soutien du Fonds monétaire international (FMI) et à la position de force du gouvernement depuis les dernières élections, l'économie devrait bénéficier d'une reprise des flux d'investissement et d'une expansion du crédit. L'inflation a déjà fortement ralenti après avoir atteint un pic à près de 240 % en glissement annuel² et les responsables politiques chercheront à faire retomber l'indice des prix à la consommation aux alentours de 20 % en 2026. Les comptes budgétaires se sont nettement améliorés, grâce à des coupes claires dans les dépenses, des réformes fiscales et le soutien inconditionnel des partenaires multilatéraux. Le peso reste sous pression et ses perspectives demeurent incertaines, mais nous pensons que les soldes extérieurs sont gérables et que les nouvelles politiques pourraient relancer les flux de capitaux entrants. En outre, l'Argentine bénéficie de son exposition à des matières premières stratégiques comme le lithium et l'or et a su tirer parti de ses partenariats avec certains pays comme les États-Unis. Au sein du portefeuille, nous restons exposés à une banque et à un producteur de matières premières qui, selon nous, offrent un effet de levier opérationnel solide pour exploiter la normalisation macroéconomique et les réformes déployées.

Nous sous-pondérons toujours le **Maroc**, mais nous sommes désormais plus optimistes concernant ses moteurs de croissance à long terme et avons progressivement renforcé notre position. Le pays enregistre une transition impressionnante vers des activités

² Source : Fonds monétaire international. Données au 31 décembre 2025.

manufacturières à plus forte valeur ajoutée. Par exemple, le segment de la fabrication d'équipements de transport s'est envolé de 140 % depuis 2014 et représente désormais environ 2 % du PIB.³ Les secteurs des produits chimiques, pharmaceutiques et électroniques ont également enregistré une croissance soutenue. L'Union Européenne a largement investi dans ces secteurs à forte valeur ajoutée du fait de la proximité du Maroc, tandis que la Chine a choisi de financer le secteur automobile marocain. Cette expansion généralisée de la main-d'œuvre à forte valeur ajoutée va probablement entraîner des gains de productivité et soutenir la croissance déjà soutenue du pays. Si l'on ajoute à cela la stabilité de la devise, la situation structurelle du Maroc justifie une exposition accrue. C'est pourquoi notre portefeuille est composé d'un panier d'entreprises de grande qualité issues des secteurs des services financiers, du transport, de la construction et de la santé.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur Morgan Stanley Investment Management.

Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	16 Octobre 2000
Devise de référence	Euro
Indice de Référence	MSCI Frontier Emerging Markets Net Index

Performances calendaires (%)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Classe A Parts		6,99	6,99	18,05	4,57	-33,45	33,60	-6,08	23,58	-15,33	15,03
Indice de référence personnalisé		26,02	26,02	13,36	8,05	-23,06	26,97	-14,60	17,64	-11,81	9,40
											23,53

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »). Veuillez consulter notre site www.msim.com/im pour connaître les derniers rendements des autres classes d'action du fonds.

Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du Fonds et celles des investissements qu'il effectue peut avoir un impact sur sa valeur.
- Le Fonds a recours à des tiers pour fournir certains services et réaliser certains placements ou certaines opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite des tiers concernés.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Un investissement dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, notamment des risques liés à la détention d'actions.

- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés. En raison de la nature des marchés dans lesquels le fonds investit, les mécanismes de protection et de dépôt peuvent ne pas être aussi sûrs, dans certaines circonstances, que ceux mis en place dans des marchés plus développés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 31.12.2025 et peuvent changer tous les jours.

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être faites sans consultation préalable du Prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), disponibles en anglais et dans la langue

des pays autorisés à distribuer le Fonds, en ligne sur les [pages Web de Morgan Stanley Investment Funds](#) ou gratuitement auprès du siège social situé à l'European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

³ Source : Haver Analytics et Banque mondiale. Données au 31 décembre 2025.

La synthèse des droits des investisseurs est disponible dans les langues susmentionnées et sur le site Internet sous la rubrique « Documentation générale ».

Les informations relatives aux aspects de durabilité du Fonds sont disponibles dans le Prospectus du Fonds.

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS) n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sousdistribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un lien vers ce document, à moins que cet lien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.

Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.

Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

INFORMATIONS SUR L'INDICE

La performance de l'**indice** utilisé est calculée en utilisant l'**indice MSCI EM Europe, Middle East Gross** depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2000, l'**indice MSCI EM Europe Middle East Net** jusqu'au 16 avril 2008, l'**indice MSCI Emerging Europe, Middle East and Africa Net** jusqu'au 15 mai 2022 et l'**indice MSCI Frontier Emerging Markets Net** par la suite.

L'**indice MSCI EM Europe, Middle East** mesure l'évolution des performances des actions de grande et moyenne capitalisation des marchés de 8 pays développés d'Europe et du Moyen-Orient.

L'**indice MSCI Emerging Markets Europe, Middle East and Africa Net** est un indice de capitalisation pondérée ajusté du flottant censé mesurer la performance des marchés actions des pays émergents d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

L'**indice MSCI Frontier Emerging Markets Net** est un indice de capitalisation boursière ajustée du flottant servant d'indice de référence pour tous les pays de l'**indice MSCI Frontier Markets** et le segment des valeurs de petite taille de l'**indice MSCI Emerging Markets**.

Les indices ne sont pas gérés et ne comprennent ni frais, ni droits, ni commissions de vente. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, analysés, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le Compartiment est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

Un indice de référence composite a été utilisé en raison d'un changement d'indice de référence au cours de la période de référence indiquée.

L'**indice MSCI Emerging Markets (MSCI EM)** est un indice pondéré par les capitalisations de marché ajustées du flottant, conçu pour mesurer la performance des marchés émergents.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer.

MSIM et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans le pays où elle est présente. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Atlanta Capital Management LLC et Parametric

SAS.

Dans l'UE, cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, DO2 NY19, Irlande.

En dehors de l'UE, ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

Suisse: Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.

Arabie saoudite: Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé. Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyad, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.

Hong Kong: Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

Singapour: L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act («SFA»), chapitre 289; ou (ii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Lorsque vous traitez avec un représentant de Morgan Stanley Asia Limited, et que ce représentant agit pour le compte de Morgan Stanley Asia Limited, veuillez noter que ce

représentant n'est pas soumis aux exigences réglementaires émises par l'Autorité monétaire de Singapour et qu'il n'est pas non plus sous la supervision de l'Autorité monétaire de Singapour. Pour toute question relative à vos relations avec ce représentant, veuillez vous adresser au point de contact basé à Singapour qui a été désigné comme votre interlocuteur local.

Australie: Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (Wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

Chili : Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).

Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que: Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.

Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que: LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENU DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.

Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.

Pérou : Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée

au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Si le Fonds et les participations du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du *Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras* telle que modifiée, en vertu du *Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores* (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du *Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales* approuvé par la *Resolución SMV N°021-2013-SMV/01* telle que modifiée par la *Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02* (« *Reglamento 1* ») et la *Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02* (« *Reglamento 2* »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des *Reglamentos 1 et 2*, les participations du Fonds seront enregistrées dans la Section « *Del Mercado de Inversionistas Institucionales* » du Registre des titres du marché public *valeurs* (« *Registro Público del Mercado de Valores* ») tenu par la *Superintendencia del Mercado de Valores (SMV)*, et l'offre de participations du Fonds au Pérou réservée aux investisseurs institutionnels sera soumise à la supervision de la SMV, et tout transfert de participation du

Fonds sera soumis aux limitations contenues dans la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements qui en découlent mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels, conformément à l'article 27 des *Reglamento 1 et Reglamento 2*. Si ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du *Decreto Legislativo 862* et du *Decreto Legislativo 861* mentionnés ci-dessus, ils ne feront pas non plus l'objet d'une offre publique destinée aux investisseurs institutionnels en vertu du *Reglamento 1*, et seront offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières, les participations dans le Fonds ne seront pas inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières tenu par la *SMV*, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds sera soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les réglementations émises en vertu de celle-ci mentionnées ci-dessus, en vertu desquelles les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.